



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

**CIBDI Etanchéité toiture terrasse bibliothèque - Demande de subvention
FNADT**

DE20151214_65

Conseil municipal du 14 décembre 2015

Rapporteur :
Vincent YOU

Télétransmise à la Préfecture le 16 DEC. 2015
Affichée le 16 décembre 2015

L'an deux mille quinze le quatorze décembre à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 23 novembre 2015

Membres présents :

M. BONNEFONT, Mme GARCIA, M. YOU, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, M. CHUPIN, Mme LAÏRI, M. BOUAZZA, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme RICCI, Mme PEREZ, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. CAZENAVE à M. BONNEFONT
- Mme LEGRAND à M. VERGNAUD
- Mme DUBOIS à M. GATELLIER
- Mme SERRALHEIRO à M. GUITTON
- Mme BOURGOGNE à Mme DE MAILLARD
- M. LAVAUD à Mme PEREZ
- Mme COUTANT à Mme RICCI

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice) Général(e)
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LAGRANGE

RESSOURCES

CIBDI Etanchéité toiture terrasse bibliothèque - Demande de subvention FNADT

Finances / Budget
id : 1166

Conseil municipal
14 décembre 2015

65

Rapporteur : Vincent YOU

La Ville d'Angoulême envisage la réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse au droit de la bibliothèque du Centre International de la Bande Dessinée et de l'Image suite à d'importantes infiltrations d'eau sur cet édifice.

A ce titre, la Ville sollicite l'aide de l'Etat dans le cadre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) pour la réalisation de ces travaux.

Cette opération est évaluée à 90 824 € TTC soit 75 686,67 € HT, pour laquelle l'Etat pourrait participer à hauteur de 80% de la dépense subventionnable HT soit 60 549 €, le solde soit 30 275 € TTC restant à la charge de la Ville, maître d'ouvrage avec une récupération du FCTVA de 14 314,77 €.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le programme de travaux pour un montant de 75 686,67 € HT (soit 90 824 € TTC) et son plan de financement
- de solliciter l'aide financière de l'Etat soit 60 549 €
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention pour cette opération de réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse au CIBDI au titre du FNADT.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré au Conseil Municipal le dit jour
14 décembre 2015
Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint

